

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05-03-2021

Dossier complet le :

05/03/2021

N° d'enregistrement :

2021-ARA-KKP-3017

1. Intitulé du projet

Itinéraire cyclo-piétonnier des bords de Dranse

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes des Pays d'Evian et Vallée d'Abondance

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Lei Josiane, Présidente

RCS / SIRET | 2 0 0 0 | 0 3 6 | 3 2 5 | 0 0 0 1 3 | Forme juridique Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6.c - Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km	Construction d'une voie verte de 40,7 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction du troisième tronçon (4 km), entre Bernex et Chevenoz, de l'itinéraire cyclo-piétonnier des bords de Dranse en vallée d'Abondance, Haute-Savoie. Les travaux nécessiteront un défrichement sur environ 3000 m². Des consolidations de berges sur les parties hautes des talus de l'Ugine pourront également être entreprises. Deux ouvrages de franchissement de cours d'eau existants seront modifiés pour élargissement et mise aux normes. L'itinéraire définitif du projet est encore à l'étude et devra être précisé une fois le maître d'ouvrage désigné.

Le dossier au cas-par-cas présenté ici concerne la totalité de l'itinéraire d'un total de 40,7 km, divisé en trois tronçons :

- Le tronçon 1 (Abondance - Châtel) a fait l'objet d'une notice d'impact en 2010 (les examens au cas-par-cas n'existaient alors pas).
- Le tronçon 2 (Chevenoz - Abondance) a fait l'objet, entre 2016 et 2019, d'un diagnostic écologique, d'un dossier loi sur l'eau (franchissement de cours d'eau), d'une demande de défrichement au titre du code forestier et d'un dossier au cas-par-cas pour une demande de défrichement au titre du code de l'environnement.

4.2 Objectifs du projet

- Améliorer l'offre touristique et de loisir en dehors de la saison hivernale
- Développer la mobilité douce en reliant entre eux les différents chemins, hameaux et chefs-lieux
- Améliorer la sécurité des promeneurs
- Sensibiliser et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et architectural des bords de Dranse
- Canaliser les passages existants et assurer une continuité des tracés

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Élargissement d'un ancien chemin rural et défrichage d'un bosquet (abattage d'arbres sur une largeur de 7m, sur 4 secteurs différents)
- Élargissement du pont de la Creto, au-dessus de l'Ugine
- Remplacement d'une passerelle de franchissement de l'Ugine au lieu-dit des Faverges (limite entre Bernex et Saint-Paul-en-Chablais). Accès déjà existant.
- Consolidation du haut du talus au-dessus de l'Ugine où passera l'itinéraire. Aucune modification du lit mineur du cours d'eau n'est envisagée.

Les travaux sont actuellement en cours pour le deuxième tronçon de l'itinéraire.

Les travaux sont terminés entre Châtel et Bonnevaux (tronçons 1 et 2).

La réalisation du troisième tronçon du projet est envisagée pour 2023.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Utilisation du sentier par des usagers à vélo ou à pied

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau (élargissement du pont de la Creto) ; éventuellement un dossier loi sur l'eau pour la destruction de zones humides selon la surface réelle impactée une fois l'itinéraire défini
- Une demande de DUP sera déposée au printemps 2021 pour régulariser certains terrains sur les tronçons 1 et 2. Elle sera envisagée pour le tronçon 3 une fois le maître d'ouvrage désigné et le tracé définitif du projet établi.

Tous ces documents se rapporteront uniquement au troisième tronçon de l'itinéraire, les deux autres ayant déjà fait l'objet des études nécessaires à leur réalisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
-Tracé total pour les 3 tronçons	-40,7 km
-Largeur du sentier	-2 à 3 mètres
-Longueur de tracé déjà aménagée ne devant pas être modifiée	-17 km
-Longueur de tracé devant être aménagée	-23,7 km
-Franchissements de cours d'eau pour les 3 tronçons / pour le tronçon 3 (les dimensions des ouvrages de franchissement pour le tronçon 3 seront décidées une fois le maître d'ouvrage désigné)	-9 / 2
-Défrichements de 4 tronçons sur 7 mètres de large (tronçon 3)	-Environ 3000 m ² (surface exacte à confirmer)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Châtel
La Chapelle d'Abondance
Abondance
Bonnevaux
Vacheresse
Chevenoz
Saint-Paul-en-Chablais
Bernex

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 06° 79' 11" Lat. 46° 23' 54"
Point d'arrivée : Long. 06° 67' 43" Lat. 46° 35' 78"

Communes traversées :
Châtel, la Chapelle-d'Abondance, Abondance, Bonnevaux, Vacheresse, Chevenoz, Saint-Paul-en-Chablais, Bernex

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

-Notice d'impact (2011) et compléments zones humides (2010), DLE déclaration franchissements de cours d'eau et travaux sur berges (2011 & 2012), DLE autorisation travaux sur berges (2012 & 2013) pour le tronçon 1

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

-Cas-par-cas pour les défrichements (2017), demande d'autorisation de défrichement au titre du code forestier (2017), DLE déclaration franchissements de cours d'eau (2019) pour le tronçon 2

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- 8201708 Mont de Grange - 820031576 Massifs du Mont de Grange et de Tavaneuse - 820005124 Massifs septentrionaux du Chablais - 820031705 Zone rocheuse du Mont sous la Tête des Trêches
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mont de Grange
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Label "Pays d'Art et d'Histoire" depuis 2003 - Abbaye Notre-Dame de l'Assomption, monument historique (Abondance)

<p>Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La note environnementale jointe fournit des précisions concernant les zones humides.</p>
<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Risques inondations et mouvements de terrain, ce point est développé dans la note environnementale jointe.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Forage de Faverges (aucuns travaux prévus à cet endroit, la voie verte empruntera la routé goudronnée) -Source de la Meurba (aucuns travaux réalisés, utilisation des routes goudronnées existantes)</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- FR8201708 Mont de Grange. Le projet traverse la limite Est du site. - FR8201709 Cornettes de Bise. Projet à 200 m. - FR8201723 Plateau Gavot. Projet à 700 m.</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>"La Dent d'Oche, les Cornettes de Bise et leurs abords" à environ 1,1 km du projet</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tronçon 3 : Impacts potentiels sur la flore exotique envahissante, les rhopalocères, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux, les chiroptères et les mammifères. Des mesures d'évitement ont été préconisées pour tous ces groupes de sorte à abaisser le niveau d'impact du projet. La note environnementale jointe fournit des précisions. Les impacts résiduels identifiés sont négligeables à faible. Tronçons 1&2 : les impacts ont déjà été évalués dans les dossiers réalisés par le passé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tronçon 3 : Les habitats d'intérêt communautaires ne sont pas impactés. Des impacts peuvent éventuellement être engendrés sur des espèces faunistiques d'intérêt communautaires potentielles (rhopalocères). Des inventaires complémentaires à la période favorable d'observation de ce groupe seront menés. Tronçons 1&2 : les impacts ont déjà été évalués dans les dossiers réalisés par le passé.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact sur les zones humides. La note complémentaire détaille les enjeux, impacts et mesures prises.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement sur 3000 m ² (surface exacte à confirmer lorsque le tracé définitif sera décidé)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Risque inondation moyen à fort sur les bords de la Dranse - Zones de crues torrentielles et glissement de terrain sur les bords de l'Ugine - Risques d'avalanche ponctuel au sud du tracé (commune de Châtel) <p>Les risques ont été prise en compte dans l'élaboration du projet. La note environnementale joint fournit des précisions.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Défrichements à moins de 100m des habitations pour le tronçon 2. Débrèvement temporaire et de faible intensité (tronçonneuse et passage de véhicules).</p> <p>Défrichements ponctuels à moins de 50m d'habitations pour le tronçon 3. Débrèvement temporaire et de faible intensité (tronçonneuse et passage de véhicules).</p>

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Combustion des hydrocarbures pour le fonctionnement des tronçonneuses et des engins de chantier (transport du bois, pelle mécanique). Impact faible et temporaire.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La note environnementale jointe apporte des compléments sur l'impact paysager du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une parcelle agricole concernée par le troisième tronçon (en bordure), plus de détails sont fournis dans la note environnementale jointe.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce point est développé dans la note environnementale jointe

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La note environnementale fournie en annexe détaille ce point.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté ici s'est développé sur plusieurs années et est donc déjà en partie réalisé et fonctionnel. Plusieurs dossiers ont déjà été déposés lors de la mise en place des deux premiers tronçons de l'itinéraire (dossiers loi sur l'eau, dossiers de défrichement), ainsi les impacts potentiels engendrés ont déjà été évalués par le passé sur les secteurs concernés. Pour le troisième tronçon, la note environnementale qui accompagne le formulaire propose des mesures adaptatives afin de limiter les impacts environnementaux. Une synthèse des impacts du projet dans sa globalité est également fournie et révèle un impact globalement faible à négligeable, avec certains points nécessitant approfondissement pour le troisième tronçon. Nous estimons donc que les éléments déjà fournis sont suffisants et permettent d'adapter le projet aux problématiques environnementales et paysagères.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Toutes les annexes sont disponibles dans la note environnementale accompagnant le formulaire.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **PUBLIER**

le, **22/02/2021**

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus